



Jeudi 10 Décembre, grève et manifestations contre la LPR et la Loi Sécurité Globale !

La CGT-INRAE s'adresse à tous les personnels INRAE

Message du 8 décembre 2020

<https://inra.ferc-cgt.org/> - nous écrire : cgt@inrae.fr

Ce samedi 5 Décembre, des centaines de milliers de personnes ont à nouveau manifesté dans toute la France pour exiger le retrait pur et simple de la Loi « Sécurité globale » qui menace nos libertés. Quelle que soit l'issue finalement réservée au fameux article 24, qui vise à interdire de filmer et diffuser des images de violences policières malheureusement fréquentes, **c'est bien l'ensemble de la Loi qui entend restreindre nos droits à manifester et à revendiquer**. Tout comme l'article 20bis AA, rajouté à la dernière minute à la loi de Programmation de la Recherche (LPR), qui instaure un « délit d'entrave » (3 ans de prison et 45.000€ d'amende) : « *le fait de pénétrer ou de se maintenir dans l'enceinte d'un établissement [...] sans y avoir été autorisé [...], dans le but de troubler la tranquillité ou le bon ordre de l'établissement* ». La lettre d'auto-satisfecit sur la LPR envoyée à tous les personnels de l'ESR par la Ministre Vidal, et dont le PDG de l'INRAE s'est immédiatement félicité, oublie opportunément de citer cet article qui vise à empêcher toute contestation sur les campus mais aussi les rassemblements devant des instances pour protester contre des remises en cause des droits des personnels, comme nous l'avons déjà fait dans le passé à l'INRA !

N'en déplaise à Mme Vidal, c'est bien **toute la Loi LPR, et pas seulement cet article liberticide, qui va à l'encontre du développement du service public de Recherche et de l'Enseignement Supérieur dont le pays et la population ont besoin, en particulier dans ce contexte de crise sanitaire**. A l'instar de multiples pétitions et de prises de position d'instances des EPST (CT INRAE, CS CNRS, CSS IRD,...), la CGT-INRAE dénonce une programmation budgétaire en trompe-l'œil où les promesses financières, s'échelonnant sur 10 ans (2030), sont totalement dépendantes des priorités politiques des prochains gouvernements, et de plus exprimées en euros constants sans tenir compte de l'inflation ! Dans sa lettre, tout en renforçant largement le poids de l'ANR et de la recherche sur projets, Mme Vidal promet de « rehausser les moyens de base des laboratoires de 10% supplémentaires » dès 2021. Les unités qui vont se voir notifier leur soutien de base 2021 pourront apprécier la réalité de cette promesse... mais la réduction de 41 emplois autorisés sous plafond annoncée au budget 2021 de l'INRAE en donne déjà un avant-goût.

La LPR, c'est surtout deux dispositifs supplémentaires de précarisation des emplois unanimement condamnés par tous les syndicats comme par la quasi-totalité de la communauté scientifique, et qui visent à se substituer aux statuts de titulaires pour toutes les catégories, chercheurs comme ITA :

- « Chaires juniors » (ou tenure tracks), des CDD renforçant la situation de précarité des jeunes chercheuses et chercheurs au lieu de les recruter comme Chargés de Recherche ou de Maîtres des Conférences titulaires
- « CDI de mission scientifique », en fait des CDD pour la durée d'un projet et qui ne peuvent que s'opposer à la création d'emplois de titulaires en Ingénieurs, Techniciens et Administratifs.

Dans la lettre, Mme Vidal est cependant amenée à indiquer que ces dispositifs « *pourront être ouverts, à la demande des établissements* ». Tout comme des Conseils d'Administration d'Universités, **le récent Comité Technique de l'INRAE a exigé à l'unanimité que le PDG de l'Institut renonce à ces dispositifs**. C'est ce qu'entendaient aussi demander les cinq élus CGT INRAE au Conseil Scientifique de l'INRAE en déposant une [motion](#) au cours du CS du 2 décembre. Le texte avait été porté à la connaissance de la présidence du CS en avance, après discussion entre les élus afin que le CS puisse enfin mettre ce thème en débat. Une nouvelle fois hélas, ayant reporté l'examen de cette motion à la fin du conseil, la Présidence du CS a fait renvoyer la discussion. Pourtant, aux dernières élections, la majorité des électeurs avaient porté leurs voix sur la profession de foi, soutenue par la CGT INRAE, dénonçant la LPR. Face à ce nouveau contre-temps, et alors

même que certains membres nommés appuyaient le rejet de la LPR contenu dans la motion, les élus ont toutefois obtenu un engagement de la Présidence, sur une proposition de la Direction Générale, de mettre à l'ordre du jour d'une réunion à programmer en janvier un débat sur la LPR. Les élus CGT continueront à faire entendre la voix des personnels au Conseil Scientifique.

La situation sanitaire, avec la mise en lumière des lacunes dans le développement de la recherche dues aux financements aléatoires sur projets et à la précarisation des emplois, renforce la nécessité d'un plan d'urgence pour l'ESR, avec le recrutement massif de personnels titulaires dans toutes les catégories et le retour à un financement récurrent et significativement augmenté des unités sur subvention d'état et pas sur appels à projets. La CGT-INRAE invite les personnels de l'Institut à en discuter en assemblées générales d'unités ou de centres, en prenant en compte les mesures sanitaires nécessaires.



EXIGEONS TOUTES ET TOUS ENSEMBLE LA NON-PROMULGATION DE LA LPR, LA CREATION DE CE PLAN D'URGENCE POUR L'ESR ET LE RETRAIT DE LA LOI SECURITE GLOBALE !

LE JEUDI 10, LES ORGANISATIONS CGT, SUD, FO, FSU DE L'ESR, « FACS ET LABOS EN LUTTE », ET LES ORGANISATIONS ETUDIANTES APPELLENT A FAIRE GREVE ET A MANIFESTER

SOYONS NOMBREUX DE L'INRAE A NOUS Y JOINDRE !

A Paris : RDV à Jussieu à 14 heures

**En province : [voir le recensement des mobilisations](#)
dans l'ESR jeudi 10 décembre**

**Vous ne voulez pas en rester là !
Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.**

Bulletin de contact

Prénom :

Nom :

Unité :

Adresse mail :

Téléphone :

Syndicat National CGT-INRAE – Porte de St Cyr RD 10 - 78210 Saint Cyr l'Ecole - Tél : 01.39.53.56.56 - Mail : cgt@inrae.fr



[Ecrivez-nous](#)

Cet envoi est autorisé par la [note de service 2018-34](#).

Si vous ne souhaitez plus recevoir les messages de notre syndicat national cliquez [ici](#)

[Rejoignez-nous](#)